



université PARIS-SACLAY

CARTE DE PARKING ÉTUDIANT À L'UFR DES SCIENCES ANNÉE 2026/27

Les demandes de carte d'accès au parking sont ouvertes du 1er juillet au 15 septembre 2026 via le formulaire en ligne exclusivement.

Candidatures ouvertes du 1er juillet au 15 septembre 2026

[UFR des Sciences](#)

Les demandes de carte d'accès au parking sont ouvertes du 1er juillet au 15 septembre 2026 via le formulaire en ligne exclusivement.

Les places disponibles sont au nombre de 89 (zone verte P2-2).

Les étudiantes et étudiants qui souhaitent obtenir un accès au parking doivent remplir le formulaire ci-dessous. Les demandes seront traitées et validées en commission sous l'égide de l'UFR des Sciences.

Tarif annuel en vigueur : 60 euros.

Numéro étudiant (*)

Nom (*)

Prénom (*)

Date de naissance (*)

Formation suivie

Indéfini(e) Licence double diplôme Chimie, sciences de la vie Licence double diplôme Mathématiques, physique et applications Licence double diplôme Informatique, sciences de la vie Licence mention Chimie Licence mention Sciences de la Vie Licence mention Sciences de la vie et de la terre Licence mention

Courrier électronique (adresse uvsq obligatoire) (*)

mention Physique Licence Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles LP Chimie Formulation : Applications et Analyse Chimique et Sensorielle pour les

Téléphone

parcours MPNC M2 Chimie et science du vivant, parcours FESAPCA M2 Chimie et sciences du vivant, parcours MPNC M1 Ingénierie Statistique, Actuariat et Data Science (ISADS) M1 Mathématiques et apprentissage statistique (MAS) M2 MIASHS M1 EMAS M2 EMAS M2 Agents infectieux - interaction avec leurs hôtes et l'environnement (A2I) M2 Génomique & environnement (GE) M2 Génomique &

Statut particulier (*)

Oui

Non

Si oui, merci de justifier

et environnement (A2I) M2 Biologie cellulaire et développement / Santé Cell Development (GCD) M2 Biologie et Développement (BVI) M1 Méthodes

Adresse (*)

Ville (*)

Justificatif de domicile moins de 3 mois à votre nom (Nommer le fichier ainsi : Domicile - NOM Prénom) (PDF ou JPG, moins de 2Mo) (*)

Carte grise (Nommer le fichier ainsi : Carte - NOM Prénom) (PDF ou JPG, moins de 2Mo) (*)

Assurance (Nommer le fichier ainsi : Assurance - NOM Prénom) (PDF ou JPG, moins de 2Mo) (*)

Permis (Nommer le fichier ainsi : Permis - NOM Prénom) (PDF ou JPG, moins de 2Mo) (*)



ÉCOUTEZ LE MOT À SAISIR

Validation de saisie (*)

Les informations personnelles collectées par le présent formulaire sont destinées à la collecte d'information et sont enregistrées dans des fichiers informatisés gérés par le logiciel Ksup. Elles sont utilisées par l'UFR des sciences de l'université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines (45 avenue des Etats-Unis 78035 Versailles cedex) dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données.

L'UVSQ ne traite ou n'utilise ces données que dans la mesure où cela est nécessaire pour la gestion des informations.

Les informations personnelles sont conservées pour une durée d'un an par l'application Ksup puis sont supprimées.

L'UVSQ met en œuvre tous moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès aux données personnelles est strictement limité au personnel de l'UVSQ ayant à traiter des questions liées à la scolarité ainsi qu'aux sous-traitants

gestionnaires de l'application ksup.

Les sous-traitants sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser les données collectées qu'en conformité avec les dispositions contractuelles et la législation applicable.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'UVSQ s'engage à ne pas céder ni donner accès à des tiers, les données sans le consentement préalable des intéressés, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, exercice des droits de la défense, etc.).

Toutes celles et ceux ayant fait une demande recevront une réponse au plus tard le 30 septembre 2026.